

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BRDJ BADJI MOKHTAR
DAIRA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
COMMUNE DE BORDJ BADJI MOKHTAR
N°: / 2025**

2ème MISE EN DEMEURE

- Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant organisation des transactions publiques et autorisations d'utilité publique, notamment son article n°149.

- Conformément de la convention vise sous N° 27/2024 en date du 04/12/2024 et L' ODS de démarrage des travaux N°42/2024 en date du 10/11/2024 qui visé par control financière sous N° 574/2024 relatif au projet :réhabilitation des école primaires et de leur structures d'accompagnement.

Lot N°01travons de réalisation d'un stades en gazon synthétique a primaire cheikh amoude .

M . gener eurl Ste Algérie travaux engrener .

Cett 02 mise en demeure En raison de l'absence de réponse de l'institution Cett 1ere mise en demeure La Publié dans les journaux arabes et français :.

- journal " الصوت الآخر" Date: 28/07/2025 en Arabe.
- Journal " DK NEWS " Date: 08/07/2025 en Français.

pour ne pas avoir signé l ods jusque a aujourd'hui.

Nécessaires dans un délai de sept (03) jour a compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP au la presse nationale .

Faute de quoi. Des mesures coercitives seront appliquées a l'encontre de l'entreprise.

Bordj Badji Mokhtar à

P/APC